



## « Entreprise et intérêt général »

### *Avec LACTALIS, le gouvernement a sa réponse*

Le gouvernement vient de confier une mission à Mme Nicole Notat (ex Secrétaire générale CFDT et Présidente de l'agence de notation extra financière Vigeo Eiris) et à M. le Comte du palais apostolique et de la cour du Latran Jean-Dominique Sénard (vice-président de la Réunion de la Noblesse Pontificale et président du groupe Michelin) sur l'entreprise et l'intérêt général.

L'affaire LACTALIS confirme que les responsabilités des propriétaires des entreprises et les intérêts de toutes et tous, l'intérêt général, ne sont pas identiques voire peuvent être en contradiction.

Au-delà du choix des personnes dont leur engagement respectif doit nous questionner sur la réelle finalité de cette mission, cet empoisonnement de bébés doit nous rappeler que seuls les services de l'Etat forts de fonctionnaires en nombre suffisant avec les moyens adéquats sont les garants de l'intérêt général donc de la sécurité de toutes et de tous.

Pour la FEETS FO, compétente dans les secteurs de l'Environnement, de la Construction, des Transports et de l'Agriculture, c'est la politique constante des gouvernements, avec pour seul objectif l'austérité budgétaire, qui est condamnable.

De plus, demander à ceux qui détiennent les entreprises de s'autocontrôler pour limiter leur profit est absurde et dangereux.

La FEETS FO revendique le plein exercice des services de l'Etat notamment dans ses domaines de compétences et exige l'embauche de fonctionnaires en nombre suffisant.

De nouveaux drames pourraient se produire :

- avec le transfert du contrôle des navires au secteur privé,
- avec la suppression des centres départementaux de la météo,
- avec l'absence de moyens supplémentaires pour le contrôle et la navigation aérienne dans le cadre du doublement prévu du trafic,
- avec la réduction des crédits d'entretien du réseau routier (ouvrages d'art et route)
- avec l'affaiblissement des services d'expertise de l'Etat.
- avec la réduction des moyens de police de l'Environnement,
- etc.

Pour la FEETS FO, le culte de l'entreprise ne pourra jamais remplacer le service public.

Paris, le 12 janvier 2018

*Pour tout contact :*

Jean HEDOU, *Secrétaire général de la FEETS FO*, Tél 06 85 12 74 46